



MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE THÉOULE-SUR-MER



# SOMMAIRE

## numéro 61 - juin 2021



### **P.03 ÉDITO**

### **P.04 LE DESSIN DE KRISTIAN**

### **P.05-07 PÔLE MULTIMODAL** "les portes de l'Estérel".

### **P.08-09 SERVICE PULIC**

Taxe de séjour.  
La Médiathèque a rouvert  
ses portes.  
Plan canicule.

### **P.10 BOURSE AUX PERMIS DE CONDUIRE**

Aide municipale au financement.

### **P.11 STATIONNEMENT**

Du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre  
tout savoir.

### **P.12-15 SÉCURITÉ**

Police Municipale.  
Maison des jeunes sapeurs  
pompiers.  
La surveillance des plages  
et des littoraux.  
Risques Majeurs.  
Création d'une réserve  
communale.

### **P.16-17 JEUNESSE**

Vive les vacances au  
centre de loisirs.  
"Le Petit Garde du Littoral".  
Aire maritime éducative.

### **P.18-21 ÉCONOMIE LOCALE**

Un village où il fait bon vivre.  
La commune construit sa  
nouvelle offre touristique.  
Nouveaux services et commerces.  
Les marchés.

### **P.22 CULTURE**

Expositions.

### **P.23-26 LES FESTIVITÉS**

Cahier central détachable.

### **P.27-30 NAVETTE MARITIME ESTÉREL**

5<sup>ème</sup> saison.

### **P.31-32 LA NAVETTE THÉOULE/FIGUEIRETTE**

Plan détachable.

### **P.33 L'OFFICE DU TOURISME**

Destination  
"Théoule-sur-Mer©".

### **P.34-35 TRAVAUX**

Des chantiers pour améliorer,  
embellir et sécuriser  
votre cadre de vie.

### **P.36-41 ENVIRONNEMENT**

L'abattage des platanes.  
La posidonie, rempart contre  
l'érosion.  
Entretien des plages.  
Engagement Zéro Déchet  
Plastique, on avance ensemble.  
Les gestes éco-responsables.  
L'hakéa Séricea.  
La Côte d'Azur sans palmiers,  
des solutions pour les protéger.

### **P.42-45 ENVIRONNEMENT**

Calendriers des collectes  
et informations.

### **P.46 ÉTAT CIVIL**

### **P.47 CONTACTS UTILES**



## Le Théoulien

LE MAGAZINE  
D'INFORMATION  
MUNICIPALE  
DE THÉOULE-SUR-MER

Directeur de la publication  
Rédacteur en chef :  
Georges Botella

Crédit photographique :  
Mairie de Théoule-sur-Mer,  
Service communication

Dépôt légal à parution :  
Mairie de Théoule-sur-Mer  
1 place Général Bertrand  
BP 40001  
06591 THEOULE-SUR-MER

Imprimé à 1500 exemplaires  
L'ÉDITEUR  
1 avenue Louison Bobet  
06130 Grasse

Toute transmission de documents  
et photos à la rédaction implique  
l'acceptation d'une publication  
dans le magazine et la responsa-  
bilité de son auteur.

PHOTO DE COUVERTURE :  
Eric Garence - La Figueirette

Chères Théouliennes, chers Théouliens,

Nous vous souhaitons une bonne lecture du dernier Théoulien dans lequel vous trouverez, entre autres, le programme des manifestations estivales qui débiteront avec La Fête de La Mer et des Littoraux dès le 8 juillet.

Cette année encore, la Navette Maritime Estérel reprend du service et le minibus gratuit facilitant vos déplacements entre Théoule centre et La Figueirette, poursuivra ses rotations de 10h à 19h, tous les jours.

Après une année difficile, la vie de notre village reprend des couleurs.

Nous vous souhaitons un très bel été, toujours dans le respect des gestes barrières.

La rédaction









## PÔLE MULTIMODAL "LES PORTES DE L'ESTÉREL"

La ville de Théoule-sur-Mer vous présente le projet de création d'un nouvel équipement structurant au vallon de l'Autel tourné vers le développement durable et la qualité de vie, l'attractivité touristique et le développement de l'identité de la commune.

La démarche consiste à libérer le littoral de l'emprise de la voiture qui a progressivement vu sa place augmenter au détriment des espaces verts et des cheminements doux. Il s'agit d'une reconquête de l'espace public au profit des piétons, de la qualité des paysages, de l'attractivité touristique et du dynamisme des commerces du centre-ville.

Ce nouvel équipement permettra d'accueillir :

- 200 places de stationnement et des espaces dédiés au vélo, VTT et VTTAE
- une Maison de l'Estérel assurant l'information et l'accueil des visiteurs à l'entrée du massif
- des liaisons douces directes pour rejoindre le littoral ainsi que le massif de l'Estérel
- le centre technique municipal.

Cet équipement prévoit une liaison directe avec la route départementale permettant de supprimer une grande partie de la circulation parasite en centre-ville et de libérer le littoral de plusieurs poches de stationnements particulièrement disgracieuses.

Pour la conception du projet, une procédure de concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse a été lancée par la Ville de Théoule-sur-Mer. Sur les 52 dossiers déposés, 3 candidatures ont été retenues par le jury.

Le lauréat est le projet de l'ATELIER d'architecture DU PONT avec comme cotraitants :

EDEIS (structure, fluides, thermique, économie, VRD, SSI, OPC),  
FUGRO (géologie, hydrologie, hydraulique),  
PLAN02 (ingénierie environnementale),  
AGENCE BABYLONE (paysagiste)  
et la SARL Laurent THUET (géomètre)





## OBJECTIFS DU PROJET :

- AUGMENTER LA CAPACITÉ DE STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE
- LIBÉRER DU STATIONNEMENT DE SURFACE EN BORD DE MER
- RÉDUIRE LA CIRCULATION PARASITE EN CENTRE-VILLE
- CRÉER UNE "MAISON DE L'ESTÉREL" EN LIEN DIRECT AVEC L'OPÉRATION "GRAND SITE DE FRANCE" LANCÉE PAR LE SIPME (SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA PROTECTION DU MASSIF DE L'ESTEREL)
- DÉVELOPPER L'OFFRE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES
- AMÉNAGER LA VOIRIE DE MANIÈRE À SIMPLIFIER L'ACCÈS AU STATIONNEMENT
- CRÉER DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE.

**Date prévisionnelle de livraison :**  
fin 2023 - début 2024

**Montant des travaux :** 8 580 000 € TTC  
(demandes de subventions en cours auprès de l'État, la Région, le Département et la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins)









# TAXE DE SÉJOUR : DÉCLARATION DE MEUBLÉS DE TOURISME ET CHAMBRES D'HÔTES

LES HÉBERGEURS REDEVABLES DE LA TAXE DE SÉJOUR DOIVENT FAIRE UNE DÉCLARATION À LA MAIRIE. IL N'EST PLUS NÉCESSAIRE DE NOUS ENVOYER LA DÉCLARATION PAPIER CERFA N° 14004\*04.

Procédure à suivre :

1ère CONNEXION sur le site :



*Cette démarche vous permet également d'obtenir un numéro d'enregistrement à communiquer pour toute publicité de votre hébergement. Il sera demandé par les opérateurs numériques et agences immobilières.*

Vous recevrez ensuite un courriel vous communiquant un code d'activation permettant de vous connecter et faire votre déclaration de la taxe de séjour sur le site :



*Retrouvez toutes ces informations, ainsi qu'une calculatrice pour vous aider sur le site.*

Vous devez déclarer la taxe de séjour directement collectée. Si la collecte s'effectue en partie directement par vous mais aussi par une agence ou un opérateur numérique, gestionnaire de votre hébergement, vous devrez déclarer seulement la taxe de séjour que vous aurez collectée, sinon la déclaration reste à zéro même si la période a été louée par un intermédiaire.

En revanche, si la gestion de la location s'effectue exclusivement par l'agence ou l'opérateur numérique qui collecte la taxe de séjour, dans ce cas, il est nécessaire de nous fournir une attestation nous indiquant l'adresse de votre hébergement et la période de location gérée par le tiers. Vous devrez déclarer à zéro le mois où vous n'avez pas collecté directement.

Si votre hébergement est en attente de classement ou non classé, il est appliqué un tarif proportionnel sur la base d'un tarif variable de 3% du coût de la nuitée HT par personne plafonné à 3 €.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service taxe de séjour  
☎ 04 92 97 47 84 ou par mail [theoule@taxesejour.fr](mailto:theoule@taxesejour.fr)





## LA MÉDIATHÈQUE A ROUVERT SES PORTES

LE CLIC ET COLLECT RESTE TOUJOURS EN SERVICE

Depuis le 11 mai, toute l'équipe de la médiathèque peut de nouveau vous accueillir.

Tout a été mis en place et étudié pour que les mesures sanitaires en vigueur soient respectées.

Les usagers peuvent restituer leurs ouvrages et en emprunter d'autres en les choisissant sur place sans les compulser.

Les ouvrages restitués ou consultés sur place sont mis en quarantaine après leur manipulation avant d'être remis en rayon. Par ailleurs, il est possible d'accéder à la médiathèque pour consulter sur place des ouvrages dans le cadre d'un projet défini (recherche pour un devoir par exemple) et sur prise de rendez-vous en click et collect.

☎ 04 92 97 56 96 ou [mediatheque@ville-theoulesurmer.fr](mailto:mediatheque@ville-theoulesurmer.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h / 12h - 13h30 / 18h  
 Mardi : 9h / 12h - 13h30 / 18h30  
 Mercredi : 9h / 12h - 13h30 / 18h30  
 Jeudi : 9h / 12h - 13h30 / 18h30  
 Vendredi : 9h / 12h - 13h30 / 18h30  
 samedi : 14h / 18h30

En fonction des mesures sanitaires  
en vigueur

Pour les horaires de la ludothèque et les différents protocoles qui s'y rattachent, veuillez vous rapprocher de la Médiathèque.

## PLAN CANICULE POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

Comme chaque année durant la période du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) tient à jour un listing. Celui-ci concerne les personnes âgées en situation d'isolement et de fragilité. Toute personne isolée de plus de 65 ans et/ou handicapée est invitée à s'inscrire auprès du CCAS.

En cas de déclenchement du Plan d'alerte canicule par la Préfecture, ces personnes seront contactées quotidiennement par un agent du CCAS.

### POUR VOUS INSCRIRE

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)  
1 place Général Bertrand

☎ 04 92 97 47 74 ou [ccas@ville-theoulesurmer.fr](mailto:ccas@ville-theoulesurmer.fr)

# BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

JUSQU'À 1000€ D'AIDE MUNICIPALE AU FINANCEMENT



INSCRIPTIONS À PARTIR DU  
1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2021

## CONDITIONS

- ✓ ÊTRE DOMICILIÉ À THÉOULE-SUR-MER
- ✓ AVOIR ENTRE 18 ET 25 ANS
- ✓ EN CONTREPARTIE 50H DE MISSION CITOYENNE  
SUR THÉOULE-SUR-MER

RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DU DOSSIER D'INSCRIPTION :  
CCAS DE THÉOULE-SUR-MER

☎ 04 92 97 47 74

[ccas@ville-theoulesurmer.fr](mailto:ccas@ville-theoulesurmer.fr)



# TOUT SAVOIR SUR LE STATIONNEMENT DU 1<sup>ER</sup> JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2021

Une seule zone applicable en tous lieux de stationnement payant du territoire communal matérialisés réglementairement.

**Durée maximale autorisée : 10h - 1<sup>ère</sup> heure gratuite**

|                        |     |                         |     |
|------------------------|-----|-------------------------|-----|
| 1 <sup>ère</sup> heure | 0 € | 6 <sup>ème</sup> heure  | 4 € |
| 2 <sup>ème</sup> heure | 3 € | 7 <sup>ème</sup> heure  | 4 € |
| 3 <sup>ème</sup> heure | 3 € | 8 <sup>ème</sup> heure  | 5 € |
| 4 <sup>ème</sup> heure | 3 € | 9 <sup>ème</sup> heure  | 5 € |
| 5 <sup>ème</sup> heure | 3 € | 10 <sup>ème</sup> heure | 5 € |
| Total pour FPS*        |     | 35 €                    |     |

\*FPS : Le Forfait de Post-Stationnement est une redevance forfaitaire de stationnement en France. Ce forfait remplace l'amende pour infraction au stationnement payant.

## IL EST PROPOSÉ LES RÉDUCTIONS TARIFAIRES SUIVANTES :

- pour les résidents, propriétaires, professionnels et employés des entreprises de la commune : **tarif réduit de 50 %**
- pour les professionnels non sédentaires, professionnels de santé et les services d'aide à domicile : 2 heures supplémentaires gratuites, leur permettant ainsi de réaliser leurs interventions aux domiciles des Théouliens.

Ces réductions pourront être obtenues après un enregistrement auprès des services municipaux sur présentation des justificatifs nécessaires :

- carte d'identité, justificatif de propriété sur la commune, carte grise du ou des véhicules concernés, justificatif de situation professionnelle...

Ces avantages ne dispenseront pas les bénéficiaires de l'enregistrement de leur véhicule lors du stationnement au moyen des horodateurs ou des applications proposées (voir ci-contre). À défaut, ils s'exposeraient au paiement du FPS d'un montant de 35 €.

## DES BORNES WIIIZ POUR « ROULER ÉLECTRIQUE »



Engagée dans une politique éco responsable de protection de l'environnement en favorisant les énergies renouvelables, la commune de Théoule-sur-Mer, qui a fait du cadre et de la qualité de vie une ligne politique

forte, dispose de deux bornes pour recharger les batteries des véhicules électriques :

**au port de la Figueirette  
et sur la place Général Bertrand.**

## PAYEZ VOTRE STATIONNEMENT PAR MOBILE À THÉOULE-SUR-MER !

Avec les applications **Flowbird** et **PayByPhone** :

- plus besoin de monnaie ou de carte bancaire
- payez où que vous soyez
- évitez les FPS\*
- plus d'attente devant l'horodateur
- alerte avant la fin du temps écoulé
- ajustez votre temps à distance et payez le juste prix.

La géolocalisation de votre smartphone permet d'identifier immédiatement le stationnement de votre véhicule. Sélectionnez la durée de stationnement souhaitée et recevez des notifications pendant votre session.

Vous êtes en retard ou vous voulez rester plus longtemps que prévu ? Prolongez la durée de stationnement à distance pour éviter les FPS\* !

Vous avez oublié de payer le stationnement ? Payez où que vous soyez !

Après expiration, votre session de stationnement est visible dans votre historique.

Tous les paiements sont transmis électroniquement au personnel de contrôle du stationnement de Théoule-sur-Mer qui utilise des appareils mobiles portatifs et contrôle la validité des tickets de stationnement des véhicules.

Téléchargez les applications sur :





Au côté du Maire,  
la Police Municipale  
joue un rôle  
important de  
proximité  
avec les habitants

## UNE NOUVELLE POLICIÈRE MUNICIPALE DANS LES EFFECTIFS DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> MAI

Elle vient en renfort des quatre autres policiers déjà en poste qui assurent les missions de surveillance et veillent à la sécurité et la tranquillité des Théouliens et des visiteurs, de jour comme de nuit.

Une équipe de quatre Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) renforceront les effectifs du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

Un 6<sup>ème</sup> policier municipal viendra compléter l'effectif à partir du 1<sup>er</sup> août.

Récemment équipés d'un radar jumelle et d'un sonomètre, les policiers municipaux réalisent des contrôles de vitesse et anti-bruit dans plusieurs secteurs de la commune.

Ces opérations de police de la route se déroulent régulièrement. Les véhicules en excès de vitesse ou trop bruyants sont arrêtés, contrôlés par les policiers municipaux et verbalisés en cas d'infraction.

## MAISON DES JEUNES SAPEURS POMPIERS

Entièrement restaurés en 2015, les locaux de l'école des jeunes sapeurs-pompiers situés au 1 chemin du Rossignol, accueillent tout au long de l'année les jeunes pensionnaires.

Sous l'impulsion d'une nouvelle équipe et du nouveau président Laurent Curetti, la commune de Théoule-sur-Mer, qui met gratuitement ces locaux à la disposition de l'association SECTION des JEUNES SAPEURS POMPIERS de Théoule-sur-Mer, a entrepris cette année la remise en état des bureaux et du garage.



**Vous avez 14 ans et montrez de l'intérêt pour les services de secours, contactez le centre de Théoule-sur-Mer par email : [jspsectionstheoule@gmail.com](mailto:jspsectionstheoule@gmail.com) Page FaceBook : Jsp Théoule Sur Mer**



## SURVEILLANCE DES PLAGES ET DU LITTORAL

DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 AOÛT, DE 10H À 18H, LA SURVEILLANCE DES ZONES DE BAINADE DE NOTRE COMMUNE EST ASSURÉE EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER (S.N.S.M).

# LES SAUVETEURS EN MER



Assurant la surveillance des plages, tous les jours de la semaine, les nageurs sauveteurs de la SNSM sont les premiers présents en cas d'incident. Formés au secourisme et aux interventions en milieu aquatique, ils constituent le premier maillon de la chaîne des secours sur le littoral.

En mer, le navire de surveillance du littoral « ESTEOUL » armé par le Garde du Littoral, patrouille tous les jours afin d'assurer la sécurité et l'information des plaisanciers présents sur l'aire du Parc Maritime Départemental Estérel Théoule. Il fait appliquer la police spéciale de la baignade et des engins non immatriculés qui incombe au Maire dans la bande littorale des 300 mètres.

Le Garde du Littoral est un agent assermenté du Conservatoire du Littoral dont sa mission principale est l'information, la sensibilisation et la Police de l'Environnement.

## FLAMMES DE BAINADE

**ABSENCE DE FLAMME**

Baignade non surveillée

**FLAMME VERTE**

Baignade surveillée et absence de danger particulier

**FLAMME ORANGE**

Baignade dangereuse mais surveillée

**FLAMME ROUGE**

Baignade interdite



## PLAGE DU CHÂTEAU

Deux fauteuils de plage destinés aux personnes à mobilité réduite, permettent aussi bien d'évoluer sur la plage que de flotter sur l'eau, sont à disposition à la capitainerie du port de Théoule tous les jours de 10h à 17h et peuvent être utilisés sur la rampe d'accès située sur la plage du Château.

RENSEIGNEMENTS CAPITAINERIE :

☎ 04 93 49 97 38



## LES PLAGES SURVEILLÉES

Suveret, Château, Vallon de l'Autel  
Petite Fontaine, Aiguille  
ainsi que les deux plages de la Figueirette

## LES POSTES DE SECOURS

**PS SUVERET**

06 09 60 77 31

**PS AIGUILLE**

06 09 60 77 32

**PS MIRAMAR**

06 09 60 77 33

**SURVEILLANCE  
DU LITTORAL**

06 13 84 01 51

En dehors des heures de surveillance  
appelez le **18**

Si vous êtes témoin d'un accident en mer  
appelez le **CROSS MED au 196**

# RISQUES MAJEURS : LES BONS RÉFLEXES !

DICRIM & PCS : LA COMMUNE A RÉACTUALISÉ LES DOCUMENTS INDISPENSABLES AUX AGENTS MUNICIPAUX ET À LA POPULATION EN CAS DE CATASTROPHES NATURELLES OU D'ACCIDENTS MAJEURS. À CONSULTER...

## DICRIM : les consignes à respecter

Le DICRIM, qui recense les dangers majeurs sur la commune, « permet, selon les propos du Maire, de prévenir, anticiper, prévoir et indiquer de façon pratique, concise et utile, les consignes à respecter en cas d'alerte, les mesures préventives et les bons réflexes à acquérir ». Une bonne connaissance du contenu de ce document permet, dans la mesure du possible, de contribuer à ne pas mettre en péril sa vie et celle des autres ainsi qu'à sauver tout ou partie de ses biens.

Cette connaissance est indispensable dans une commune soumise à plusieurs risques majeurs : de nombreux événements encore dans nos mémoires, les inondations d'octobre 2015 et de décembre 2019, les feux de forêts, mais également les mouvements de terrain, ou encore les séismes (régulièrement les appareils de mesure perçoivent des secousses de plus ou moins fortes amplitudes dans les Alpes-Maritimes)... On retiendra encore les risques climatiques (canicule de 2003), la rupture de retenues d'eau, les transports de matières dangereuses, les pollutions en mer... Aujourd'hui, le risque "Tsunami" vient compléter le DICRIM.

## PCS : le Plan Communal de Sauvegarde

Le PCS mis à jour en 2021, est un document à usage interne, destiné aux agents municipaux, en priorité et à toutes les personnes mises à contribution en cas de catastrophe.

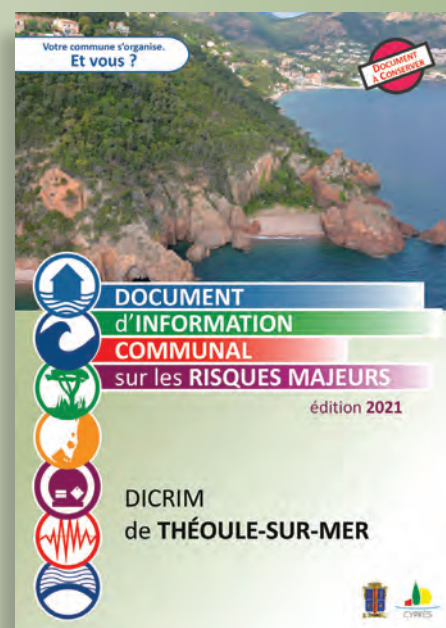
Cette réflexion en amont permet de répartir les domaines d'intervention, d'inventorier le matériel, de préparer les documents nécessaires afin de permettre aux agents d'agir au mieux et au plus vite.

Des arrêtés de réquisition à la coordination entre les services en passant par la gestion des centres d'accueil ou encore les dispositions prioritaires à prendre, la visualisation des lieux, les moyens disponibles... tout est contenu dans le PCS.

Là encore, un document indispensable destiné à celles et ceux qui seraient en première ligne en cas de situations exceptionnelles.

**Le plan communal de sauvegarde permet en cas de crise, d'anticiper les actions à mener sans perte de temps.**

*À chaque risque correspondent des mesures à prendre, des gestes à faire, d'autres à ne pas faire, une conduite à tenir rigoureuse...*



*Tout est recensé, expliqué, noté dans un livret qui mentionne également l'ensemble des numéros utiles à conserver à portée de main.*

Téléchargement sur [ville-theoulesurmer.fr](http://ville-theoulesurmer.fr) rubrique Sécurité / DICRIM.  
Disponible en format papier en Mairie, à l'Office de Tourisme, à la Médiathèque et dans les capitaineries des ports de Théoule et de la Figueirette.





# CRÉATION D'UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

LA SÉCURITÉ CIVILE EST L'AFFAIRE DE TOUS.  
SI VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS RENDRE UTILE,  
REJOIGNEZ BÉNÉVOLEMENT LA RÉSERVE COMMUNALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE.

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile souligne notamment que la sécurité civile est l'affaire de tous. Elle rappelle que si l'État est le garant de la sécurité civile au plan national, l'autorité communale joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale.

Pour aider l'autorité municipale à remplir ces missions, la loi offre la possibilité aux communes de créer une « Réserve Communale de Sécurité Civile », fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du Maire. Cette réserve de sécurité civile a vocation à agir dans le seul champ des compétences communales, en s'appuyant sur les solidarités locales. Elle ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence. De la même manière, son action est complémentaire et respectueuse de celle des associations caritatives, humanitaires ou d'entraide.

## De quoi s'agit-il ?

La réserve communale de sécurité civile permet d'épauler les citoyens, les agents municipaux, les forces de sécurité, de secours et de l'ordre en cas de catastrophes naturelles (inondations, tsunamis, incendies de forêts...) d'accidents industriels ou tout autre fait nécessitant une mobilisation sécuritaire.

Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes, aux pompiers, aux policiers ou à la gendarmerie de se consacrer essentiellement aux missions complexes.

## Recrutement :

Il faut être résident de Théoule-sur-Mer ou mobilisable en un temps bref, majeur, détenteur du permis de conduire et jouir de ses droits civiques. Les compétences requises dépendent des missions confiées.

## Les missions susceptibles d'être confiées :

(liste non exhaustive)

- accueil des sinistrés dans un centre de regroupement
- participation à l'alerte des populations ou à l'évacuation d'un quartier
- aide à la protection des personnes, des meubles en zone inondable
- suivi des personnes vulnérables en période de canicule ou de grand froid
- surveillance de digues, de massifs forestiers ou de cours d'eau
- aide au nettoyage et à la remise en état des habitations
- aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives
- collecte et distribution de dons au profit des sinistrés.

## Démarches :

Pas de formalisme particulier à respecter. Vous devez simplement adresser, par courrier, votre demande d'intégration dans la Réserve Communale de Sécurité Civile au Maire de Théoule-sur-Mer.

## Engagement :

En signant votre contrat, d'une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, vous vous engagez, dans la limite de votre temps disponible et sur la base du bénévolat, à participer aux formations ainsi qu'aux activités de la réserve. Les activités du réserviste sont au maximum de 15 jours ouvrables par an.

Vous serez contacté par la mairie. Une tenue de sécurité aux couleurs de Théoule et de la Réserve Communale de Sécurité Civile vous sera remise à la validation de votre candidature.

### EN SAVOIR PLUS :

Mairie de Théoule-sur-Mer : M. Pradier ☎ 04 92 97 49 04 [s.pradier@ville-theoulesurmer.fr](mailto:s.pradier@ville-theoulesurmer.fr),  
ou sur le site de la ville [theoule-sur-mer.fr](http://theoule-sur-mer.fr)

Service-Public.fr : Réserve Communale De Sécurité Civile ou [JeVeuxAider.gouv.fr](http://JeVeuxAider.gouv.fr)



## VIVE LES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS

### "LES MOUSSAILLONS" (3 À 11 ANS) L'AVENTURE DES 6 CONTINENTS



Le centre de loisirs "Les Moussailons" accueillera les enfants du mercredi 7 juillet au vendredi 20 août.

Horaires d'ouverture :

- accueil du matin : 8h/9h30
- accueil du soir : 16h45/18h

L'ensemble des activités répond aux objectifs pédagogiques définis par l'équipe d'animation afin que les enfants passent de belles vacances.

Les enfants résidents ou scolarisés à Théoule sont prioritaires en fonction des places disponibles et de la remise du dossier d'inscription complet.

Le thème de l'été :

**Voyage à la découverte des 6 continents**  
en commençant par l'Afrique suivi de l'Europe, l'Océanie, l'Asie, l'Amérique et pour finir l'Antarctique

Au programme : grands jeux dans les parcs départementaux, activités culturelles artistiques et sportives. Sorties plages et activités paddle/voile pour les plus grands, baignades et jeux d'eau pour les plus petits.



### LE "CLUB ADOS" (11 À 15 ANS) L'AVENTURE NATURE

Durant l'été, 2 semaines sont programmées sur le thème **"L'aventure nature !"** associant apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable et s'inscrivent dans le dispositif "Vacances Apprenantes".

*Le séjour est soumis aux réglementations gouvernementales. En cas de restrictions sanitaires, il sera remplacé par un stage multi-activités sur la commune.*

**du 19 au 23 juillet**

Stage multi-activités à Théoule-sur-Mer : initiation plongée sous-marine et activités artistiques.

**du 16 au 20 août**

Séjour à Tourtour "Les Sang-mêlés", aventure homérique à la rencontre des grands mythes antiques. Durant toute la semaine, les jeunes incarneront un personnage qu'ils auront choisi et devront le faire vivre au travers de différentes aventures.

RENSEIGNEMENTS

SERVICE LOISIRS ENFANCE JEUNESSE ☎ 04 92 97 75 98 - CLSH@VILLE-THEOULESURMER.FR



## OPÉRATION "PETIT GARDE DU LITTORAL"

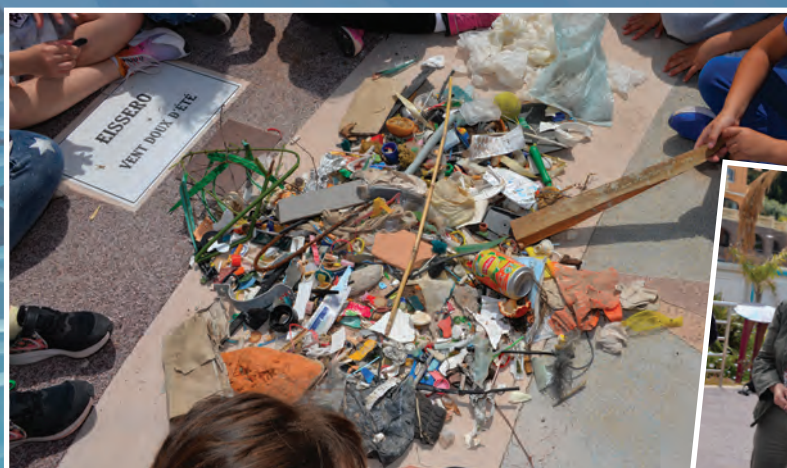
Les enfants des écoles de Théoule-sur-Mer (mais aussi d'écoles environnantes) ont été sensibilisés aux éco-gestes avec le Garde du Littoral du Parc Maritime Départemental Estérel Théoule.

En classe dans un premier temps, puis sur le terrain afin de procéder à une collecte des déchets rejetés par la mer.

À l'issue de cette journée riche en expérience,

Emmanuel Blanc, 1<sup>er</sup> Adjoint

et Martine Phal, Conseillère Municipale, déléguée à l'enfance ont remis à chacun le diplôme du "PETIT GARDE DU LITTORAL".



## LES ÉLÈVES DE CM1 ET CM2 ENGAGÉS POUR LE LABEL AIRE MARINE ÉDUCATIVE À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Une Aire Marine Éducative (AME) est une zone maritime littorale de petite taille, gérée de manière participative par les élèves d'une classe ou école de cycle 3. L'action sur Théoule-sur-Mer est menée en partenariat avec l'association NATURDIVE.



Cette démarche vient compléter l'engagement à la charte "Zéro Déchet Plastique" conclue par la ville et son souhait d'œuvrer efficacement pour une démarche écocitoyenne, en incluant les enfants au cœur du projet. Plus qu'une démarche scolaire, c'est une vraie appropriation du réel, une réflexion collective de la gestion, de la protection du patrimoine naturel et culturel marin ainsi qu'un engagement des générations futures.

Le patrimoine naturel de Théoule-sur-Mer forme en grande partie l'identité de la commune. Les aires marines éducatives offrent aux enfants un vrai terrain d'expériences, un petit endroit de mer et de rivage qu'ils vont choyer et qui les aidera à devenir des citoyens du monde.

Pour obtenir ce label  
les élèves travailleront sur 3 axes :

### Connaître la mer :

Acquérir des connaissances sur le milieu marin

### Vivre la mer :

Rencontrer des professionnels de la mer  
et permettre la transmission  
des savoirs entre générations

### Gérer la mer :

Proposer des mesures de gestion et organiser  
le suivi de la zone "Aire Marine Éducative"





## THÉOULE-SUR-MER

### LE VILLAGE OÙ IL FAIT TOUJOURS AUSSI BON VIVRE

Pour la deuxième année consécutive, notre beau village a été classé 6<sup>ème</sup> des villages de moins de 2 000 habitants au plan national et 1<sup>er</sup> au niveau départemental par l'Association Villes et Villages où il fait bon vivre.

Le palmarès 2021 concerne les 34 837 communes de France métropolitaine. Il est construit sur les priorités des français, de nouveau consultés par un sondage exclusif OpinionWay. Les 183 critères analysés l'année passée ont été mis à jour avec les dernières données disponibles. Tous proviennent de sources officielles (INSEE, organismes étatiques...). Son impact est donc exclusif et sans concurrence.

Le palmarès des Villes et Villages où il fait bon vivre est le fruit de trois années de développement, collecte et analyse des données territoriales françaises. Les critères pris en compte, répartis dans 8 catégories (qualité de vie, sécurité, transports, commerces et services, santé, éducation, sports et loisirs, solidarité) permettent à chaque commune d'obtenir un nombre de points spécifiques.

Retrouvez toutes les informations et en savoir plus sur l'obtention de ce classement : [www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com](http://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com)

### Les meilleurs villages et les meilleures villes

(XX) département (XX) évolution par rapport à 2020

| - de 2 000 habitants       |       |    | + de 2 000 habitants |                            |  |
|----------------------------|-------|----|----------------------|----------------------------|--|
| Peltre (57)                | (=)   | 1  | (=)                  | Anancy (74)                |  |
| Guéthary (64)              | (=)   | 2  | (=)                  | Bayonne (64)               |  |
| Épron (14)                 | (+1)  | 3  | (+1)                 | Angers (49)                |  |
| Martinvast (50)            | (-1)  | 4  | (-1)                 | La Rochelle (17)           |  |
| Authie (14)                | (=)   | 5  | (=)                  | Le Mans (72)               |  |
| Théoule-sur-Mer (06)       | (=)   | 6  | (+3)                 | Caen (14)                  |  |
| Buros (64)                 | (+3)  | 7  | (-1)                 | Nice (06)                  |  |
| Vantoux (57)               | (-1)  | 8  | (=)                  | Bordeaux (33)              |  |
| Les Loges-en-Josas (78)    | (+7)  | 9  | (-2)                 | Avignon (84)               |  |
| Saint-Quay-Perros (22)     | (-2)  | 10 | (=)                  | Lorient (56)               |  |
| Piscop (95)                | (+8)  | 11 | (+5)                 | Brest (29)                 |  |
| Le Pin (77)                | (+20) | 12 | (+5)                 | Rennes (35)                |  |
| Laloubère (65)             | (-1)  | 13 | (-2)                 | Strasbourg (67)            |  |
| Falicon (06)               | (-5)  | 14 | (+9)                 | Pau (64)                   |  |
| Mey (57)                   | (+3)  | 15 | (+4)                 | Cherbourg-en-Cotentin (50) |  |
| Ploulec'h (22)             | (+1)  | 16 | (-4)                 | Rodez (12)                 |  |
| Sonnaz (73)                | (-2)  | 17 | (-3)                 | Le Havre (76)              |  |
| Marcellaz-Albanais (74)    | (-4)  | 18 | (+6)                 | Metz (57)                  |  |
| Laguenne-sur-Avalouze (19) | (+8)  | 19 | (-4)                 | Biarritz (64)              |  |
| Flourens (31)              | (+20) | 20 | (-7)                 | Saint-Étienne (42)         |  |
| Nouainville (50)           | (+1)  | 21 | (-3)                 | Anglet (64)                |  |
| Biard (86)                 | (-11) | 22 | (-2)                 | Nantes (44)                |  |
| Croissy-Beaubourg (77)     | (+14) | 23 | (-2)                 | Chambéry (73)              |  |
| Marnes-la-Coquette (92)    | (=)   | 24 | (+1)                 | Tours (37)                 |  |
| Deyvillers (88)            | (-4)  | 25 | (+1)                 | Dijon (21)                 |  |
| Jouy-aux-Arches (57)       | (-6)  | 26 | (-4)                 | Limoges (87)               |  |
| Cambes-en-Plaine (14)      | (+2)  | 27 | (+1)                 | Lannion (22)               |  |
| Niederhausbergen (67)      | (+2)  | 28 | (+2)                 | Saint-Brieuc (22)          |  |
| Neuilly-Crimolois (21)     | (+4)  | 29 | (=)                  | Toulouse (31)              |  |
| Mazères-Lezons (64)        | (+37) | 30 | (-3)                 | Cannes (06)                |  |
| Menthon-Saint-Bernard (74) | (-8)  | 31 | (=)                  | Courbevoie (92)            |  |
| Ménétroul (63)             | (+7)  | 32 | (+2)                 | Levallois-Perret (92)      |  |
| Jeuxey (88)                | (-7)  | 33 | (+28)                | Toulon (83)                |  |
| Aiguilhe (43)              | (+1)  | 34 | (-2)                 | Orléans (45)               |  |
| Chalezeule (25)            | (+9)  | 35 | (+3)                 | Boulogne-Billancourt (92)  |  |
| Augny (57)                 | (+7)  | 36 | (+10)                | Châteauroux (36)           |  |
| Voglans (73)               | (-3)  | 37 | (-2)                 | Montpellier (34)           |  |
| Plappeville (57)           | (*)   | 38 | (-5)                 | Colombes (92)              |  |
| Ahuy (57)                  | (+18) | 39 | (=)                  | La Roche-sur-Yon (85)      |  |
| Warcq (08)                 | (+8)  | 40 | (-3)                 | Antibes (06)               |  |

(\*) Commune considérée comme une ville en 2020 Source : Association des villes et villages où il fait bon vivre





## LA COMMUNE DE THÉOULE CONSTRUIT SA NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE AVEC L'ENSEMBLE DES THÉOULIENS

Crise sanitaire, réchauffement climatique, préservation de l'environnement, respect de la biodiversité, sont autant de motifs qui nous incitent à réfléchir à une façon différente de faire vivre le tourisme à Théoule-sur-Mer.

Notre commune est un écrin qu'il nous faut protéger et si nous souhaitons rester parmi les destinations les plus attractives de notre région, nous souhaitons aussi promouvoir un tourisme d'avenir, plus en lien avec les habitants et plus respectueux de notre patrimoine naturel.

**L'attractivité d'une commune, ainsi que la qualité de vie à laquelle aspirent les habitants exigent aussi que l'on soit respectueux de son environnement.**

Dans cette perspective, nous souhaitons que les visiteurs soient toujours attirés par les plages, mais aussi par les activités sportives, en mer ou en montagne, effectuent des séjours plus longs, trouvent au sein même de la commune de quoi satisfaire l'ensemble de leurs besoins et qu'ils aient, grâce à l'implication de chaque théoulien un attachement et un respect particulier pour Théoule-sur-Mer.

Ainsi, la commune a adressé un questionnaire complet aux professionnels, commerçants, artisans, restaurateurs de Théoule, de façon à mieux cerner leurs attentes ainsi que l'utilité des nouveaux services que nous souhaitons leur proposer : accompagnement administratif, mise en lien avec les acteurs institutionnels, développement de nouveaux commerces de proximité...

Nous les avons aussi interrogés sur leur capacité à allonger la saison estivale le plus longtemps possible avec la même offre de services.

Cet allongement de la saison et l'arrivée de visiteurs à tout moment de l'année sont autant de garanties offertes

à celles et ceux qui accepteront d'installer de nouveaux commerces de proximité dans la commune, le cas échéant, avec un accompagnement de la collectivité.

Un questionnaire complet est également à la disposition des visiteurs pour qu'ils détaillent les modalités d'organisation de leur séjour ainsi que leurs attentes.

Enfin, un dernier questionnaire à l'attention des Théouliennes et Théouliens est disponible dans ce magazine mais également téléchargeable sur le site de

la commune. Il a pour objectif d'être le révélateur des souhaits des villageois pour le devenir de notre village.

Le groupe de travail ouvert constitué en début d'année se réunira dès que les conditions sanitaires le permettront, pour analyser les réponses à ces questionnaires et les traduire de façon opérationnelle.

C'est pour cette raison que nous nous sommes engagés dans une démarche visant à transformer radicalement les pratiques de consommation dans notre commune : démarche zéro plastique, lutte contre les déchets, travail sur les consommations énergétiques des bâtiments municipaux... parmi tant d'autres actions visant à nous permettre d'être exemplaires en matière de respect de l'environnement et de convaincre chaque théoulien de s'engager dans la même démarche.

Cet important travail sera mené tout au long de l'année 2021 et sera formalisé par une charte collective dans le courant de l'année prochaine.

## BIENVENUE !

DE NOUVEAUX ARTISANS ET PRESTATAIRES DE SERVICE À VOTRE DISPOSITION  
DANS NOTRE VILLAGE



### Changement de propriétaires à la boulangerie.

Magali et Patrick Beltrando ainsi que leur associé Gilles Oddo, sont les heureux nouveaux propriétaires de la boulangerie rebaptisée :

#### *Les délices de Théoule.*

Toute l'équipe vous accueille place Général Bertrand et avenue de Lérins, avec son large choix de pains, pâtisseries, formules snack et traiteur.

Inscrits sur l'application "Too good, to go", qui connecte utilisateurs et commerçants partenaires, ils proposent à un prix avantageux les invendus de la journée et s'inscrivent ainsi dans une démarche anti-gaspillage.

☎ 04 93 47 92 24

FACEBOOK : Les délices de Théoule



*Les artistes et les créateurs de la boutique, accompagnés du Maire Georges Botella et Laura Delporte conseillère municipale déléguée à l'artisanat.*

### Au cœur de notre village, l'Espace Arts et Bien-Être est un lieu UNIQUE.

Un espace boutique, partagé par « by Paca » et « Mimocella », ont pour objectifs de promouvoir le travail d'artisans, d'artistes, de producteurs locaux, qui travaillent avec leurs mains et leur cœur.

De la céramique pour Maureen, Christine, Claude & Michèle, des bijoux pour Christel, Suzette, Veronica,... des compositions florales pour Marie-Ange, des luminaires pour Jean-Guillaume, de la décoration pour Valérie, Brigitte,... des illustrations pour Pom, des vins et spiritueux pour Laurent. Et bien d'autres...

Un espace atelier, qui voit naître les Santons colorés de Glawdys, 100% made in Théoule... et une programmation d'ateliers créatifs et bien-être\*.

Un espace dédié au bien-être, aux thérapies complémentaires, au développement personnel et à la santé au naturel. Son équipe de professionnels qualifiés et diplômés propose au quotidien différentes pratiques : sophrologie, réflexologie, magnétisme, massages intuitifs, énergétiques, shiatsu, incantations chamaniques, naturopathie....\*

Ouvert en cette période estivale, tous les jours de 10h à 19h.

\*Retrouvez le programme en ligne ou à la boutique au 24 avenue Charles Dahon.

[www.artsetbienetre.com](http://www.artsetbienetre.com)

☎ 06 60 26 47 64.



ARTS & BIEN-ÊTRE  
espace ateliers, boutique et soins



## Les marchés théouliens

N'oubliez pas vos rendez-vous marchés !  
Le vendredi matin sur la place Général Bertrand  
et le dimanche matin au port de la Figueirette.

## #unprintempsatheoule vos photos

# merci

@ville de Théoule-sur-Mer  
3127 abonnés Facebook  
1628 abonnés Instagram

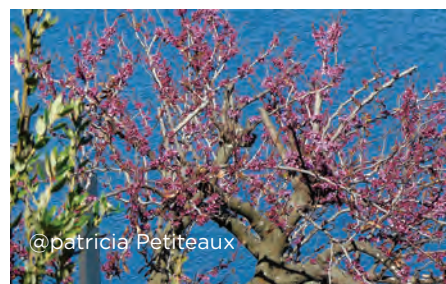
De nous suivre chaque  
jour un peu plus  
nombreux,  
et de partager avec  
nous vos plus belles  
images de  
Théoule-sur-Mer.



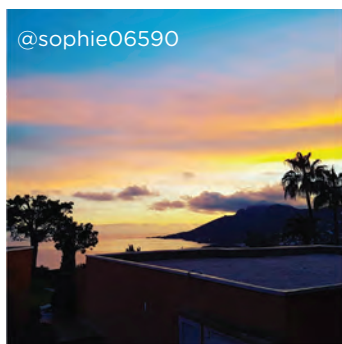
@Natacha Natie



@Martine Moussier



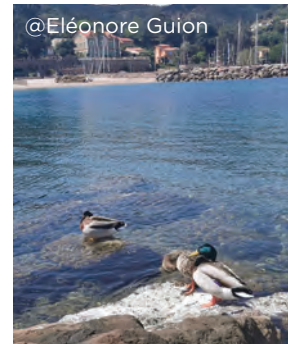
@patricia Petiteaux



@sophie06590



@l\_oeil\_de\_caro



@Eléonore Guion

Si vous aussi vous voulez contribuer à la photo du jeudi et paraître sur nos réseaux,  
identifiez vos images de Théoule-sur-Mer avec le #theoulesurmer.



## EXPOSITIONS



Anne Andréo-Wolf et Mireille Bonnefont, Adjointe à la Culture.

## EXPOSITION SCULPTURES ET PEINTURES COSMIQUES

Pour Anne Andréo-Wolf, sculpteur et peintre, être Artiste ne fut même pas une vocation mais plutôt une manière d'être. La création, la couleur et les formes, sont pour elle bien plus que la parole, son moyen naturel d'expression. Concernant sa technique, imprégnée de ses études aux Beaux-Arts de Paris, c'est avec la peinture à l'huile que l'artiste restitue les nuances des mondes lointains, grâce à des glacis qui en assurent transparence et profondeur. Une exposition qu'apprécieront aussi bien les amoureux de la couleur, que les amateurs d'images cosmiques.

11 au 25 juillet et 14 au 29 août de 10h-12h/15h-20h  
Espace culturel - 9 avenue Charles Dahon

## EXPOSITION "ART ACTUEL"

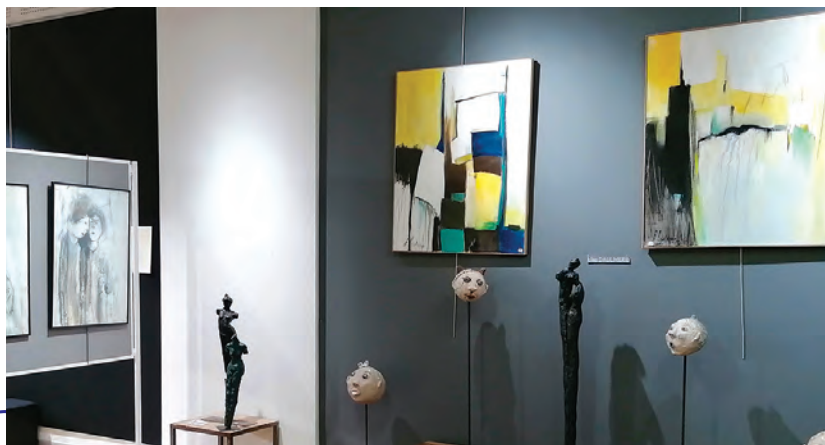
L'Atelier du lundi est une association de Peintres-Sculpteurs Contemporains située à GRASSE, qui se retrouvent tous les lundis matin, pour travailler et partager ensemble les points de vue sur l'art et les œuvres de chacun d'entre eux.

3 septembre au 12 septembre 2021 de 10h à 20h

Espace Culturel - 9 avenue Charles Dahon

Renseignements : [quatrelune@hotmail.fr](mailto:quatrelune@hotmail.fr)

☎ 06 70 85 04 60



# NOIR & BLANC

## EXPO PHOTOS

Christian BENEDETTO, Didier MASSA, Dominik GARCIA,  
Emelle GASTALDI, Gérard MATHIAS, Gianni ABRUZZESE,  
Jacques ESCLAPEZ, Jean LAMBERT, Jean-Louis CRESP,  
Jean-Michel BOCKLER, Joseph NIETA, Lorenzo CARPINETO,  
Maxime PELTIER, Michel BADIA, Michel GERARD,  
Philippe BATTESTI, Philippe GALAZZO,  
Philippe PANIZZOLI, Rémi TOURNIER,  
Sandra BROCCOLICHI, Tiago DE CARVALHO,  
Viviane MARCHIONI

Les amateurs de photographies avaient rendez-vous à l'Espace Culturel, fin mai, pour découvrir les clichés de ces photographes passionnés par ce moyen d'expression et partager ainsi leurs univers, émotions, rencontres, et visions du monde.







**JUILLET**



# 2021 Festivités



**DIMANCHE 8**

**JOUTES**

**FINALE DE CHAMPIONNAT CÔTE D'AZUR**

Port de Théoule - journée

**MARDI 10**

**LES SOIRÉES ESTIVALES**

**DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 06**

Mini Théâtre de la mer - 21h

**MERCREDI 11**

**RANDONNÉE PÉDESTRE ESTIVALE**

Départ Place Général Bertrand - 18h30

Inscription obligatoire - FaceBook TERRE

**SAMEDI 14 ET LUNDI 16**

**77<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE**

**DÉBARQUEMENT EN PROVENCE**

SAMEDI 14 - Croix de Lorraine - 18h45

LUNDI 16 - Commémoration

de la Libération de Théoule-sur-Mer,

Place Général Bertrand - 11h

**SAMEDI 14 AU DIMANCHE 29**

**DECOUVERTE DU COSMOS**

Exposition

Espace culturel - 10h-12h/15h-20h

**DIMANCHE 15**

**ANIMATION MUSICALE**

Place Général Bertrand - 21h30

**FEU D'ARTIFICE**

Port de Théoule - 22h

**VENDREDI 20**

**FESTIVAL ROCK**

Port de La Figueirette - 21h30

**DIMANCHE 22**

**JOUTES**

**DEMI FINALE CHAMPIONNAT DE FRANCE**

Port de théoule - Journée

**MARDI 24**

**NUIT SOUS LES ÉTOILES**

Plage du Suveret - 21h30

et **MERCREDI 25**

Plage de la Figueirette - 21h30

**JEUDI 26**

**RANDONNÉE PÉDESTRE ESTIVALE**

Départ Place Général Bertrand - 18h30

Inscription obligatoire - FaceBook TERRE

**JEUDI 8 AU DIMANCHE 11**  
**FÊTE DE LA MER ET DES LITTORAUX**

**VENDREDI 9 & SAMEDI 17**  
**TOURNOI DE JOUTES NAUTIQUES**  
Port de Théoule - 19h30

**SAMEDI 10**  
**ÉVASION POLYNÉSIE**  
Épi du Canon - 17h/23h

**DIMANCHE 11 AU DIMANCHE 25**  
**DÉCOUVERTE DU COSMOS**  
Exposition  
Espace culturel - 10h-12h/15h-20h

**MARDI 13**  
**FEU D'ARTIFICE** - Animation musicale  
Port de La Figueirette - 22h

**MARDI 20**  
**NUIT SOUS LES ÉTOILES**  
Plage du Suveret - 21h30  
et **MERCREDI 21**  
Plage de la Figueirette - 21h30

**MERCREDI 28**  
**RANDONNÉE PÉDESTRE ESTIVALE**  
Départ Place Général Bertrand - 18h30  
Inscription obligatoire - FaceBook TERRE

**LES SOIRÉES ESTIVALES**  
**DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**  
Port de La Figueirette - 21h

**VENDREDI 30**  
**CONCERT HARPE ET CHANTS**  
**LYRIQUES**  
Église de Théoule - 21h30

## AÔUT

**DIMANCHE 1**  
**FÊTE DE LA ST PIERRE**  
Messe 9h  
Procession et bénédiction en mer - 10h  
**TOURNOI DE JOUTES NAUTIQUES**  
Port de Théoule - 15h

**JEUDI 5**  
**CONCERT GOSPEL FOR YOU FAMILY**  
Port de La Figueirette - 21h





# THÉOULE-

du 8 au 1

9h/18h Tous les jours - Maison du Parc Maritime Départemental Estérel  
Point info-relais - Exposition photos : Pelagos - Vitrine zéro dé

## JEUDI 8 JUILLET

- 8h30/11h30 **EXCURSION EN MER**  
Découverte du Parc Maritime Départemental Esterel  
Théoule à bord du catamaran Sans Soucis - Cat'Esterel \*1  
Promenade Pradayrol
- 9h/16h **DÉCOUVERTE DU SENTIER SOUS MARIN**  
Randonnée subaquatique "Handi Sub" \*2  
Plage de l'Aiguille
- 9h/12h **MARCHE AQUATIQUE**  
Découverte avec Alison Wave \*3  
Plage du Suveret
- 9h/11h **VISITE GUIDÉE DU PORT PAR L'ÉQUIPE PORTUAIRE**  
Capitainerie Port de Théoule \*4
- 14h/16h **BALADE DÉCOUVERTE DU SENTIER LITTORAL**  
Départ MPMDet\* Promenade Pradayrol \*5
- 14h/16h **VISITE GUIDÉE DU PORT PAR L'ÉQUIPE PORTUAIRE**  
Capitainerie Port de la Figueirette \*6
- 15h/18h **CAP SUR LA PÊCHE ARTISANALE** (sous réserve)  
Rencontre avec les artisans pêcheurs  
Quai des pêcheurs, Port de la Figueirette.\*7
- 15h/18h **INITIATION À LA RAME THÉOULIENNE**  
Port de Théoule \*8

\*1 Cat'Esterel  
06 62 13 18 49 catesterel@gmail.com

\*2 Conseil Départemental 06  
Yann Strebler  
06 64 05 21 05

\*3 Alison Wave  
06 73 60 56 34 alisonwave@gmail.com

\*4 Capitainerie Port de Théoule  
04 93 49 97 38  
port.theoule@ville-theoulesurmer.fr

\*5 Conseil Départemental 06  
<https://reservations-parcsnaturels.departement06.fr>

\*6 Capitainerie Port de la Figueirette  
04 93 75 08 00  
port.figueirette@ville-theoulesurmer.fr

\*7 Les pêcheurs locaux  
06 08 60 33 32 Jean-Michel Orosco

## VENDREDI 9 JUILLET

- 9h/16h **PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT**  
Sensibilisation aux problématiques des déchets en mer  
MÉDITERRANÉE 2000  
Plage du Château
- 9h/11h **VISITE GUIDÉE DU PORT PAR L'ÉQUIPE PORTUAIRE**  
Capitainerie Port de la Figueirette \*6
- 9h/12h **MARCHE AQUATIQUE**  
Découverte avec l'Association TERRE  
Plage du Suveret \*9
- 10h/16h **DÉCOUVERTE DU SENTIER SOUS-MARIN**  
Plage de l'Aiguille \*5
- 14h/16h **BALADE DÉCOUVERTE DU SENTIER LITTORAL**  
Départ MPMDet\* Promenade Pradayrol \*5
- 14h/16h **VISITE GUIDÉE DU PORT PAR L'ÉQUIPE PORTUAIRE**  
Capitainerie Port de Théoule \*4
- 15h/18h **INITIATION À LA RAME THÉOULIENNE**  
Port de Théoule \*8
- 18h/20h **DÉMONSTRATION JOUTES PROVENÇALES**  
Association Neptune Joutes  
Port de Théoule

Fête de la  
et des  
Littoral

\*MPMDet : Maison du Parc Maritime Départemental Estérel Théoule



**Estérel Théoule-** promenade Pradayrol - Renseignements 06 10 51 29 73  
**Nettoyage du** déchet plastique, par les enfants des écoles de Théoule-sur-Mer

inscriptions à des jauges prévention  
 obligations obligatoires.  
 des inscriptions :

\*8 Rame Théoulienne  
 06 01 92 59 77  
 didier.repetto@numericable.com

\*9 Association TERRE  
 06 22 82 43 22  
 terre06590@sfr.fr

\*10 Base nautique Plage du Suveret  
 Réservation par SMS  
 06 26 41 77 24

\*11 École de voile BAT'SKI  
 06 24 23 33 37  
 batskitheoule@gmail.com

\*12 Nager dans le bonheur  
 06 80 42 84 68  
 contact@nagerdanslebonheur.com

\*13 MPMET\*  
 06 10 51 29 73

\*14 NaturDive  
 www.naturdive.com

### SAMEDI 10 JUILLET

- 8h30/9h30 **SORTIE PADDLE** (8 personnes)  
 Découverte de la Grotte de Gardanne  
 Base nautique Plage du Suveret \*10
- 9h/12h **MARCHE AQUATIQUE**  
 Découverte avec l'Association TERRE  
 Plage du Suveret \*9
- 9h/12h **RANDO KAYAK**  
 École de voile BAT'SKI, plage de la Figueirette\*11
- 9h/12h **INITIATION AQUABIKE, AQUAGYM, SIRÈNES**  
 Encadrée par Catherine Proteau  
 Plage du Château \*12
- 10h/18h **VILLAGE DES ASSOCIATIONS ET MÉTIERS DE LA MER**  
 Rencontres, échanges, initiations, démonstrations  
 Stands en accès libre MPMET\* et Port de Théoule
- 17h/23h **SOIRÉE POLYNÉSIE**  
 Musique, chant et danse traditionnelle  
 Plage du Château La rose des vents
- 18h/20h **TABLE RONDE "C'EST POUR VOUS, LA PÊCHE AUX INFOS"**  
 Françoise Locques, débat, échanges, dégustations de  
 produits de la mer.  
 Yacht club de Théoule Port de Théoule

### DIMANCHE 11 JUILLET

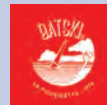
- 9h/12h **OPÉRATION PLAGES PROPRES**  
 Départ MPMET\* Promenade Pradayrol \*13
- 9h/12h **RANDO KAYAK**  
 École de voile BAT'SKI, plage de la Figueirette \*11
- 10h/12h **INFO COLLECTE TRI SÉLECTIF**  
 Stand CACPL en accès libre MPMET\* Promenade Pradayrol
- 9h/16h **PARC MARITIME DÉPARTEMENTAL ESTEREL THÉOULE**  
 Découverte de la faune et flore marine  
 NaturDive Plage de l'Aiguille \*14
- 13h/14h **CLÔTURE DE LA FÊTE DE LA MER ET DES LITTORAUX**  
 MPMET\* Promenade Pradayrol

Avec la participation de :



Fonds Bleus 06

Initiative de la Région Occitanie - Languedoc-Roussillon



Manifestations gratuites  
 Programme susceptible de modifications  
 en cas d'évolution de la situation sanitaire et des conditions météorologiques.





## PARC MARITIME DÉPARTEMENTAL ESTÉREL-THÉOULE

# TOUT UN MONDE À DÉCOUVRIR



## ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES, AQUATIQUES OU EN KAYAK

DU 26 JUIN AU 11 SEPTEMBRE 2021

### UN ESPACE À PROTÉGER

Le Département des Alpes-Maritimes, l'Agglomération Cannes Lérins et la Ville de Théoule-sur-Mer se sont donnés pour objectif de promouvoir le Parc Maritime Départemental Estérel-Théoule, ainsi que de protéger et valoriser sa faune et sa flore.

### DE NOMBREUSES ANIMATIONS GRATUITES\* AU COURS DE L'ÉTÉ DANS L'EAU

**Balade nature en kayak** - Sortie encadrée en kayak

Quand ? Tous les dimanches matin, du 4 juillet au 29 août.

Où ? Plage de la Figueirette.

Infos et réservations : batskitheoule@gmail.com - Tél. +33 (0)6 24 23 33 37

**Nature et santé** - Initiation encadrée par un moniteur de longe-côte

Quand ? Tous les jeudis matin du 1<sup>er</sup> au 29 juillet.

Où ? Le départ s'effectue Plage du Suveret.

Infos et réservations : alisonwave@gmail.com - Tél. +33 (0)6 73 60 56 34

**BioLit** - Animation de découverte de la flore et de la faune sous-marine

Quand ? 26 juin ; 7, 15, 21 et 29 juillet et 10, 14, 24 et 28 août ; de 11h à 16h.

**Chasse au trésor aquatique** - Animation gratuite sur réservation

Quand ? 3, 13, 17, 23 et 31 juillet ; 4, 12, 18 et 26 août et 4 et 11 sept. ; de 13h30 à 16h.

**Randonnée palmée dans le sentier sous-marin**

Quand ? Du 5 juillet au 1<sup>er</sup> septembre.

Où ? Maison départementale de la Pointe de l'Aiguille.

Infos et réservations : www.departement06.fr

### ENTRE TERRE ET MER

**Exposition « Les cétacés de Méditerranée font surface »**

Quand ? À partir du 27 juin et pour tout l'été !

Où ? À proximité de la Maison du Parc (exposition en extérieur).

**Côté Mer-Tourisme durable** - Stand d'animation en libre accès

Quand ? Les 8, 12 et 29 juillet et les 11 et 26 août.

Où ? Au débarcadère communal, promenade Pradayrol.

Infos et réservations : www.ville-theoulesurmer.fr

**Inf'eau Mer** - Distribution de livrets et jeux pédagogiques sur les écogestes

Quand ? Les 9 et 19 juillet et le 2 août ; de 9h à 16h.

Où ? Plages du Château, de l'Aiguille et de la Figueirette (accès libre).

Infos et réservations : www.ville-theoulesurmer.fr

**A la découverte du parc marin** - Animation sur la biodiversité

Quand ? Les 11, 18 et 25 juillet et les 22 et 29 août ; de 10h à 16h (adaptable).

Où ? Plage de l'Aiguille.

Infos et réservations : www.naturdive.com

**Exposition « La posidonie »** - Exposition photos itinérante en extérieur

Quand ? Du 1<sup>er</sup> au 15 août (animation commentée les 8 et 15 août).

Où ? En libre accès, chemin Pradayrol.

Infos et réservations : www.naturdive.com



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



Conservatoire du  
littoral







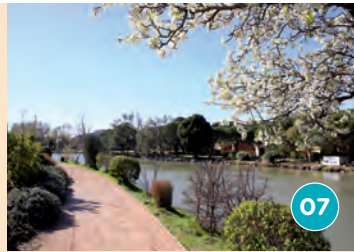
# NAVETTE MARITIME ESTEREL SAISON 5

CANNES > THÉOULE-SUR-MER  
PAR LA MER,  
C'EST DIRECT !

EMBARQUEZ  
ET PROFITEZ  
D'UN POINT DE VUE  
UNIQUE

CANNES > LA NAPOULE > THÉOULE-SUR-MER > LA FIGUEIRETTE  
10 JUILLET / 31 AOÛT 2021 > JULY 10<sup>TH</sup> / AUGUST 31<sup>TH</sup>









Point d'embarquement / Departures



Point de vente  
Ticketing



Sentier de randonnée  
Hiking trail



Office de tourisme  
Tourist office



Maison du Parc Maritime Départemental Estérel Théoule  
Departmental Maritime - Park House Estérel Théoule



Ligne de bus  
Bus line



Gare SNCF  
Rail station



Parking

# PAR LA MER, C'EST DIRECT !

**CAP SUR LE TRIANGLE BLEU :**  
**THÉOULE-SUR-MER,**  
**MANDELIEU-LA NAPOULE**  
**ET CANNES.**

Dès le 10 juillet et jusqu'au 31 août, vous pourrez embarquer sur la Navette Maritime Estérel, pour traverser la baie de Lérins, tous les jours de la semaine de 9h à 19h, avec 4 allers retours journaliers (pas de nocturnes cette année) et 4 points d'embarquement.

Une navette maritime au service de l'attractivité du territoire et de la mobilité.

Ce service contribue à renforcer l'activité estivale dans les différents ports desservis et permet à chacun d'apprécier notre magnifique littoral sans se soucier de la circulation et du stationnement !

Découvrez à Théoule-sur-Mer les criques et les plages jusqu'à la Figueirette, ainsi que les sentiers de randonnée ; à Mandelieu, profitez d'un point de vue inédit en haut du Mont San Peyre et visitez le château de La Napoule ; à Cannes, vous pourrez arpenter la Croisette, le Suquet et le Vieux-Port !

La navette parcourt environ 10 kms à une vitesse de croisière de 15 nœuds. et accueille jusqu'à 150 passagers

## Point de vente sur Théoule-sur-Mer :

**Office de tourisme :**  
**2 avenue de la Corniche d'Or**

**Maison du Parc Départemental**  
**Estérel Théoule :**  
**4 chemin du Débarcadère**  
**(Promenade Pradayrol)**

**Port de la Figueirette :**  
**7 avenue du Trayas.**



# PAR LA MER, C'EST DIRECT !

Cap sur le triangle bleu : Théoule-sur-Mer, Mandelieu-La Napoule et Cannes. Embarquez à bord de la Navette Maritime Estérel pour découvrir tout le charme de Cannes Lérins !

## BY THE SEA, IT'S DIRECT!

Next stop the blue triangle: Théoule-sur-Mer, Mandelieu-La Napoule and Cannes. Board in the Navette Maritime Estérel to discover all the attraction of Cannes Lérins !

|                                         |         |
|-----------------------------------------|---------|
| Pass Journée* Adulte<br>Day Pass* Adult | 10,00 € |
|-----------------------------------------|---------|

|                                                                                                 |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Pass Journée*<br>pour les enfants de 3 à 10 ans<br>Day Pass*<br>for children aged 3 to 10 years | 5,00 € |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|

|                                                         |                 |
|---------------------------------------------------------|-----------------|
| Enfants de moins de 3 ans<br>Children under 3 years old | Gratuit<br>Free |
|---------------------------------------------------------|-----------------|

\* Un billet Aller simple est également proposé au tarif de 6,00 € (3,00 € pour les enfants de 3 à 10 ans).  
A single ticket is sold for 6,00 € (3,00 € for children aged 3 to 10 years)

## POINTS DE VENTE / TICKETS OFFICES



### > Port de Cannes :

Quai Laubeuf  
Billetterie Riviera Lines

### > Office de Tourisme de Cannes :

La Croisette - Palais des  
Festivals et des Congrès

### > Port La Napoule :

Billetterie Compagnie  
Maritime Napouloise

### > Office de Tourisme de Mandelieu-La Napoule :

806 avenue de Cannes

### > Office de Tourisme de Théoule-sur-Mer :

2 avenue de la  
Corniche d'Or

### > Capitainerie de la Figueirette :

7 avenue du Trayas

### > Maison du Parc Maritime Départemental Estérel Théoule

4 chemin du Débarcadère



**COVID-19**  
CORONAVIRUS

Transport selon les mesures sanitaires en vigueur.



| CANNES | LA NAPOULE | THÉOULE | LA FIGUEIRETTE |
|--------|------------|---------|----------------|
| 9H00   | 9H30       | 9H45    | 10H00          |
| 11H20  | 11H50      | 12H05   | 12H20          |
| 14H30  | 15H00      | 15H15   | 15H30          |
| 16H50  | 17H20      | 17H35   | 17H50          |

| LA FIGUEIRETTE | THÉOULE | LA NAPOULE | CANNES |
|----------------|---------|------------|--------|
| 10H10          | 10H35   | 10H50      | 11H10  |
| 12H30          | 12H55   | 13H10      | 13H30  |
| 15H40          | 16H05   | 16H20      | 16H40  |
| 18H00          | 18H25   | 18H40      | 19H00  |



CONTACT : OFFICE DE TOURISME DE THÉOULE-SUR-MER  
TÉL.+33(0) 4 93 49 28 28 - [ot@theoule-sur-mer.org](mailto:ot@theoule-sur-mer.org)

En cas de mauvaises conditions météorologiques ou pour des raisons techniques, la compagnie maritime se réserve le droit d'annuler ou de modifier ses horaires.

The ferry line reserves the right, without notice, to cancel a crossing or to modify its timetables (weather conditions, technical problem and insufficient inflow).

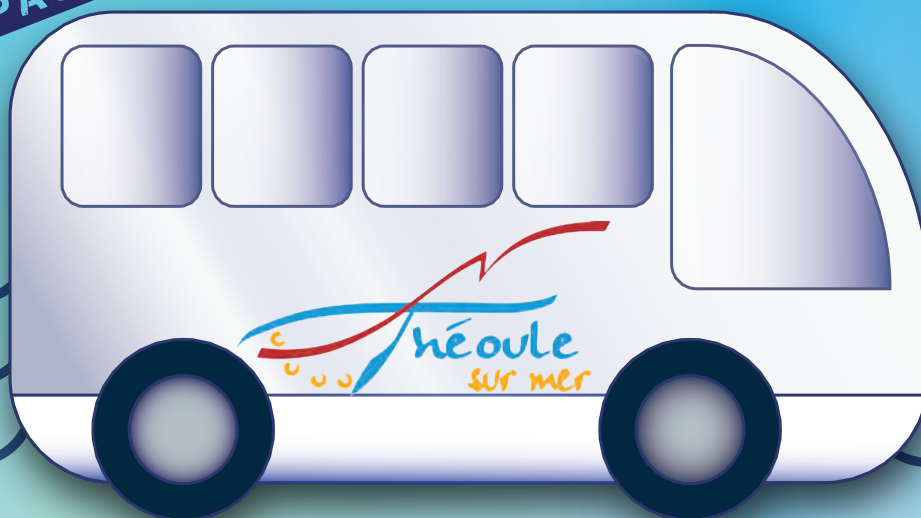


# THÉOULE-SUR-MER



## NAVETTE THÉOULE FIGUEIRETTE

DÉJÀ 10 000 PASSAGERS !



Mise en place par la municipalité pour la première fois l'été dernier, forte de son succès et face à la demande des usagers, l'équipe municipale a décidé de poursuivre la navette Théoule/Figueirette, au-delà de la saison estivale, afin de faciliter les déplacements sur la commune. Tous les jours de 10h à 19h\*, la navette se déplace du centre ville à la Figueirette (aller-retour) selon un parcours jalonné de 14 arrêts.

*\*selon les mesures sanitaires en vigueur*



# THÉOULE-SUR-MER

NAVETTE  
THÉOULE  
FIGUEIRETTE



## OFFICE DU TOURISME



## LE TRAYAS



7 Jours/7  
10h à 19h

GRATUIT



La navette dessert le centre-ville,  
de l'Office de Tourisme jusqu'au Trayas.

Cette navette fonctionne tous les jours de 10h à 19h,  
et assure une rotation sur 14 arrêts.

(possibilité de déposer à la demande sur l'itinéraire).

Renseignements :

Mairie de Théoule-sur-Mer : 04 92 97 47 77

**COVID-19**

Le transport s'effectue dans le respect des règles de distanciation  
et des gestes barrières. PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE.

- 1 Centre ville  
Office de  
Tourisme
- 2 Chemin du  
Sanglier
- 3 Rue Abel  
Ballif
- 4 Saint Camille
- 5 Port la  
Galère
- 6 Croix de  
Lorraine
- 7 L'Esquillon
- 8 Avenue  
Fragonard
- 9 Avenue Van  
Loo
- 10 Esquillon  
Village
- 11 Miramar
- 12 Port La  
Figueirette
- 13 Plage  
Figueirette
- 14 Trayas  
Notre Dame



THÉOULE  
SUR MER

Plan  
de la commune

Mer Méditerranée

Mer Méditerranée





# DESTINATION "THÉOULE-SUR-MER"©

DES CADEAUX PERSONNALISÉS À L'OFFICE DE TOURISME

**NOUVEAU** : Avec ses articles variés, la boutique de l'Office de Tourisme s'impose comme un lieu incontournable pour des achats qui sentent bon l'été.

Un cadeau, un souvenir, découvrez la collection « Théoule sur Mer » au parti pris fort car sans plastique ! : sac en osier, fouta, éventail, gourde en aluminium, boules de pétanques gravées, chapeau, cendrier de plage, porte-clés flottant sans oublier les affiches, carte postales et magnets signés Éric Garence célèbre pour ses créations déco vintage rétro.... Ces objets de qualité sont fabriqués de façon éthique et sont respectueux de l'environnement.

Pour un achat coup de cœur, laissez-vous surprendre, l'équipe de l'Office de Tourisme saura vous conseiller et vous orienter dans votre choix !

Le plein d'idées pour offrir ou se faire plaisir !

HORAIRES  
DU 1ER MAI

AU 30 SEPTEMBRE

Ouvert du lundi au samedi  
de 9h à 19h

Ouvert les dimanches  
de 10h à 17h30

Jours fériés de 9h à 14h

☎ 04 93 49 28 28

ot@theoule-sur-mer.org  
www.theoule-sur-mer.org  
2, bd de la Corniche d'Or



# DES CHANTIERS POUR AMÉLIORER, EMBELLIR ET SÉCURISER VOTRE CADRE DE VIE

## 1 - Rénovation des enrobés du centre-ville

Les enrobés du centre-ville souffraient du nombre des années de service. De plus, le développement des racines du pin situé sur la zone de parking face à la boulangerie occasionnait des soulèvements du corps de voie devenu dangereux pour les piétons. Une réfection des enrobés a donc été réalisée afin de sécuriser le cheminement piéton et améliorer l'accès aux stationnements, en continuité des récents travaux de chaussées de l'avenue Jean-Baptiste Pastor.



## 2 - Parking de Notre Dame d'Afrique

L'entrée du parking de Notre Dame d'Afrique, rue du Sanglier était très dégradée et son accès difficile. Une réfection a été réalisée afin de redonner l'usage normal de cet espace.



## 3 - Avenue du Midi

Des travaux de consolidation de l'ouvrage en pierres du vallon du Suveret (devenus nécessaires au vu du renflement du mur qui devenait inquiétant pour sa stabilité) ont été réalisés par la mise en œuvre de croix de St André et la projection d'un voile en béton armé projeté pour finaliser son renforcement.

## 4 - Escalier d'accès de la Corniche d'Or au Parking Delhaye

Cet escalier en pierres était devenu dangereux pour les usagers qui l'utilisait pour accéder à leur véhicule stationné sur le parking Delhaye. Afin de le sécuriser et faciliter son accès, il a été procédé à la reprise des joints, à la création de marches supplémentaires et la pose d'une main courante en fer forgé.



## 5 - Sentier Littoral

Les travaux du sentier littoral se poursuivent afin de permettre à tous les Théouliens et visiteurs de bénéficier de l'embellissement de cette promenade entièrement restructurée par des revêtements et mobiliers de qualité ainsi que des espaces verts repensés.











## L'ABATTAGE DES PLATANES

Les platanes de la commune de Théoule-sur-Mer ont été atteints par le phellin tacheté. Ce champignon pathogène ôte tout ou partie de la résistance mécanique des branches qui se désolidarisent du tronc.

Seule l'expertise et l'abattage des arbres touchés est actuellement la solution pour que ce champignon, véritable bombe à retardement, ne soit plus à l'origine de la chute dangereuse d'une branche. Des experts (FREDON) sont venus constater les dégâts et ont établi un diagnostic.

Une société spécialisée dans ce type d'intervention a procédé à la coupe, fin avril.

Nous comprenons l'attachement de la population à ces platanes qui protègent depuis des années nos places et nos rues ensoleillées.

Cependant, malgré les traitements et les coupes parfois drastiques de certaines branches contaminées, effectués au cours de ces dernières années, nous n'avons pas eu d'autres choix pour la sécurité de tous, que de prendre la décision d'abattre les plus fragiles d'entre eux. La revégétalisation des lieux concernés est bien entendu prévue.

### QUELS SONT LES SYMPTÔMES DE LA MALADIE ?

Le phellin tacheté (*phellinus punctatus*) est un champignon lignivore (qui se nourrit de bois) pouvant causer le pourrissement et, par la suite, la chute de tout ou partie d'un arbre infecté.





# LA POSIDONIE : UN REMPART CONTRE L'ÉROSION DES PLAGES

LA POSIDONIE (*POSIDONIA OCEANICA*) EST UNE PLANTE À FLEURS MARINE QUI FORME D'IMMENSES PRAIRIES JUSQU'À 40 MÈTRES DE PROFONDEUR APPELÉES HERBIERS. ELLE EST TRÈS IMPORTANTE EN MÉDITERRANÉE.

Du fait de son intérêt écologique majeur, de sa sensibilité à la pollution et de sa faible croissance (1 cm par an qui ne peut compenser son arrachage par l'ancre des bateaux), elle est protégée durant la totalité de son cycle depuis 1988. Il est strictement interdit de la détruire ou de l'évacuer en décharge.

Hors saison, elle est laissée sur les plages et forme alors ce qu'on appelle les banquettes de posidonie.

Dans la majorité des cas, il convient de laisser les banquettes de posidonie sur place pour qu'elles continuent de jouer leur rôle de protection tout au long de l'année. Le déplacement des banquettes, s'il en reste, doit avoir lieu le plus tard possible (et pas avant mai) pour maintenir cette protection naturelle contre les derniers coups de mer. Au printemps, la mer reprend d'ailleurs naturellement une partie de celles-ci. Certaines plages auraient disparu sans l'action naturelle de ces herbiers.

**En dépit de toutes fonctions écologiques et de ses avantages, les banquettes de posidonie sont à l'origine d'incompréhensions de la part des usagers. En effet, ces amas de feuilles mortes sont souvent associés à des déchets dans l'esprit des plaisanciers qui peuvent les juger inesthétiques, désagréables ou malodorants.**



## BANQUETTE DE POSIDONIE

**Rempart contre l'érosion des plages**  
Stabilisation de la plage  
et piège à sédiments  
(10 à 100 kms pour 1 m<sup>3</sup> de banquette)

**Support de biodiversité**  
Abri et source d'alimentation pour  
de nombreuses espèces  
Source de carbone et de nutriments

Signe de bonne qualité de l'eau

## HERBIER DE POSIDONIE

**Support de biodiversité**  
Zone d'alimentation, de frayère  
et de nurserie pour de nombreuses espèces  
Alimentation des autres écosystèmes  
par exportation des feuilles mortes

**Rempart contre l'érosion des plages**  
Réduction et limitation de la force de la houle  
Production de sable

**Stabilisation des fonds et limitation de la turbidité**

**Poumon vert de la Méditerranée**  
Piège à carbone et production d'oxygène, 1 km<sup>2</sup>  
d'herbier stocke jusqu'à 3 fois plus de carbone  
qu'1 km<sup>2</sup> de forêt

## ENTRETIEN DES PLAGES

Depuis 3 ans et seulement à partir du mois de mai, les services municipaux procèdent à l'enlèvement des banquettes résiduelles. Celles-ci sont entreposées momentanément sur un lieu de stockage à proximité. Cette opération qui déplace également une grande quantité de sable, permet d'en limiter la présence pour les mois d'été.

Après ce stockage et un processus de décomposition naturel des feuilles, il est possible de ramener une grande quantité de sable sur les plages. Cette gestion est généralement menée avant la saison touristique.

Enfin, en complément de ces actions, les plages sont nettoyées mécaniquement ou manuellement tous les jours durant toute la saison estivale.



# ENGAGEMENT ZÉRO DÉCHET PLASTIQUE

ON AVANCE ENSEMBLE

## UN ENGAGEMENT FORT DE NOTRE COMMUNE

La ville de Théoule-sur-Mer s'est engagée en faveur du respect de l'environnement (par délibération du conseil municipal) aux côtés de la Région SUD afin de réduire les déchets plastiques, préserver les milieux marins et terrestres et contribuer au bien-être et à la santé de ses habitants.

Une charte « Théoule-sur-Mer ZÉRO PLASTIQUE » est en cours d'élaboration et sera diffusée prochainement.

Les services municipaux se mobilisent pour définir et mettre en oeuvre des programmes d'action permettant d'améliorer la gestion des déchets au quotidien.

## UN DUR CONSTAT

Chaque année, des millions de tonnes de matières plastique finissent en mer Méditerranée, ce qui en fait l'une des mers les plus polluées au monde. Outre les impacts sur les citoyens (cadre de vie, santé, tourisme, paysage, etc...), l'accumulation des déchets plastique dans les milieux naturels impacte fortement la biodiversité et participe au changement climatique.

Nous devons tous prendre conscience de cette réalité et la transformer en actes concrets ! Une implication quotidienne de chacun d'entre nous sera une des clés de la réussite du projet « THEOULE-SUR-MER ZÉRO PLASTIQUE »

## LA DÉMARCHE EST PARTICIPATIVE

Elle passe nécessairement par une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes (associations, entreprises, citoyens, administrations, commerces...). Vous aussi vous pouvez rejoindre le mouvement afin qu'ensemble nous puissions préserver au mieux l'environnement pour les générations futures et notre cadre de vie.

### Des gestes simples à adopter au quotidien :

- J'arrête de boire de l'eau en bouteille, je privilégie l'utilisation d'une gourde
- Je jette mes mégots à la poubelle, au même titre que les pailles et les sacs plastique qui sont de gros pollueurs
- Lorsque je fais mes courses je dis NON aux sacs plastique et j'opte pour les sacs en tissu pour le transport
- J'adopte la règle des 4R : Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler.

Avec l'été qui arrive ...

- Pique-nique : les gobelets, les couverts, les bouteilles en plastique ? On oublie. Pour ne pas polluer notre planète, on bannit le plastique et on fait un pique-nique avec ses propres couverts de table et une gourde que l'on peut réutiliser. Je ramène mes poubelles à la maison pour les recycler
- Sous le soleil : j'opte pour une crème solaire respectueuse de l'environnement. En effet, la crème solaire est un polluant chimique dévastateur des fonds marins.

***Cette liste n'est pas exhaustive, chaque petit geste compte !***

### À SAVOIR

*Une bouteille en plastique met 450 ans pour se dégrader en milieu naturel, si on ne peut pas faire autrement qu'utiliser une bouteille en plastique, veillez à trier et recycler - bac jaune - Un mégot peut à lui seul polluer jusqu'à 500 l d'eau..*





## LES GESTES ÉCO-RESPONSABLES, ZOOM SUR : L'ASSOCIATION MONTAGN'HABITS

Créée en 1998 à St Auban, cette Association est entièrement présidée et administrée par des bénévoles.

Sur notre commune, pour le 1<sup>er</sup> trimestre de cette année, 530 kilos de marchandise ont été collectés grâce au conteneur situé **avenue Jean-Baptiste Pastor à l'intersection de l'impasse Léon Montier** et cela est loin d'être négligeable, que ce soit d'un point de vue écologique ou économique. Explications :

Tout d'abord, la revalorisation de ces dépôts :

Réutilisation : pour les vêtements neufs, quasi neufs, moyens ou portables, ils se retrouvent chez les fripiers et dans les boutiques de fripes solidaires (comme celle tenue par Montagn'Habits à Vallauris).

Transformations pour les vêtements trop usagés :

- soit par des industriels spécialisés des tissus et des fibres pour les remettre en œuvre dans de nouvelles confections,
- soit par leur transformation en chiffons d'essuyage, utilisables par des professionnels, industriels ou particuliers que l'on peut retrouver dans des enseignes de bricolage ou autres.

Quand leur état ne permet pas d'autres utilisations, ils sont déchiquetés pour réaliser des produits d'isolation thermique ou phonique pour le bâtiment ainsi que pour le secteur automobile.

Et enfin et non négligeable, la création d'emplois ; votre petit sac de vêtements déposé va permettre dans un secteur géographique rural et de montagne, tel que le village de St Auban, de pérenniser des emplois sur site et en boutique solidaire.

*"De bonnes raisons pour encore plus tendre la main à cette structure où le souci de l'humain est primordial".*

Hubert Germain, Président de l'association.



### LIMITEZ VOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS : DITES **NON** AUX PROSPECTUS



Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets et afin d'accompagner ses habitants dans des gestes simples, le pôle métropolitain CAP AZUR\* a créé un adhésif STOP PUB commun à l'ensemble de son territoire. Apposé sur les boîtes aux lettres, ce visuel informe les distributeurs que l'utilisateur ne souhaite pas recevoir de publicités, prospectus ou flyers non adressés.

**Vous pouvez dès maintenant vous procurer gratuitement votre autocollant STOP PUB dans votre mairie ou mairie annexe !**

**Le saviez-vous ?**

La quantité annuelle d'imprimés publicitaires non adressés s'élève en moyenne à **31 kg par foyer.**

Le temps de lecture moyen consacré aux prospectus publicitaires non adressés est évalué à **2 secondes.**

En cas de non-respect du STOP PUB, les sociétés de distribution publicitaire encourrent une amende de **1 500 €.**

Les informations des **collectivités** ne sont pas concernées par la demande énoncée par le STOP PUB.



\* Le pôle métropolitain CAP AZUR comprend la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis, la Communauté de Communes des Alpes d'Azur, ce qui correspond aux périmètres du Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets et du Syndicat Mixte pour la Valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Une question sur le tri ou la prévention des déchets ?

collecte@cannespaysdelerins.fr

04 89 82 20 22





## L'HAKÉA SÉRICEA

CETTE ESPÈCE VÉGÉTALE PIONNIÈRE, ORIGINALE D'AUSTRALIE, EST 60 % PLUS INFLAMMABLE QUE LE MAQUIS ORIGINEL DE L'ESTÉREL

Au-delà de son extrême inflammabilité, sa structure constituée exclusivement d'aiguilles très piquantes, rend impénétrables les massifs forestiers, notamment lors de l'intervention des pompiers mais aussi pour les promeneurs ou autres usagers de ces espaces naturels.

De plus, si cette espèce venait à atteindre des zones agricoles, elle y entraînerait également de forts impacts, tant sur le plan environnemental qu'économique.

Pour l'éradiquer, le Département des Alpes-Maritimes, avec l'appui de partenaires scientifiques, a pris en charge et coordonné une campagne de lutte sur les terrains publics déjà infestés sur la commune de Théoule-sur-Mer. Et pour que cette action soit complète et efficace, une nouvelle campagne a été effectuée également au sein des terrains privés colonisés par cette plante.

### Comment l'identifier ?

- petit arbre (1 à 4 m de hauteur)
- floraison blanche-rosée
- feuilles cylindriques et très épineuses.

Elle est présente dans le massif de l'Estérel sur les communes de Théoule-sur-Mer et de Saint-Raphaël.

Elle affectionne les maquis sur sol siliceux et les milieux ouverts.

Elle tolère la sécheresse estivale et les sols pauvres.

### Quels sont les risques ?

#### Risques pour l'environnement :

- se développe rapidement en modifiant les processus des écosystèmes
- réduit les ressources en eau de surface
- augmente l'inflammabilité de la végétation
- augmente l'intensité des incendies.

#### Risques pour la sécurité humaine :

hautement inflammable et très piquante, elle rend impénétrables les massifs forestiers notamment pour l'intervention des pompiers lors des incendies.

### Que faire en sa présence ?

Si vous êtes contraint à couper les plantes, notamment dans le cadre de vos Obligations Légales de Débroussaillage, les déchets verts doivent faire l'objet d'une incinération sous étroit contrôle pour ne pas favoriser la propagation.

L'arrachage des plantules juvéniles ne peut être pratiqué qu'en l'absence de fruits sur la plante sinon la plantule doit également être incinérée dans les mêmes conditions que les individus adultes.



#### EN MILIEU NATUREL, POUR PROTÉGER NOTRE BIODIVERSITÉ

NE PAS TOUCHER LA PLANTE,

NE PAS COUPER NI ÉLAGUER, POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE DISSÉMINATION,

CAR LA PLANTE NE LIBÈRE SES GRAINES QU'UNE FOIS QU'ELLE EST COUPÉE, OU EN FIN DE VIE.

*Si vous êtes propriétaire d'un terrain abritant cette espèce, signalez sa présence via le site [www.invmed.fr](http://www.invmed.fr).*



# LA CÔTE D'AZUR SANS PALMIERS, INIMAGINABLE ?

## ET POURTANT...

SI ON LAISSE LE CHARANÇON ROUGE ET LE PAPILLON DU PALMIER POURSUIVRE LEURS ŒUVRES DESTRUCTRICES, C'EST BIEN CE QU'IL POURRAIT ARRIVER.

THÉOULE-SUR-MER AGIT,  
AVEC PALMIER SUD ET AVEC VOUS !

Charançon rouge, papillon du palmier... les prédateurs du palmier sont nombreux sur la Côte d'Azur. Depuis les années 2000, ces insectes font des ravages, infestant des dizaines de milliers d'arbres en France. Attaquées de l'intérieur, les plantes finissent par perdre leurs palmes et meurent après le pourrissement complet du tronc. Afin d'enrayer ce fléau, la Ville de Théoule-Sur-Mer a adhéré à l'association « Palmier sud » qui regroupe particuliers, collectivités et spécialistes. Cette association coordonne la lutte pour la sauvegarde des palmiers. Elle permet aux habitants des communes adhérentes de bénéficier de tarifs de traitement attractifs et les oriente vers des professionnels spécialisés.

Les Théouliens bénéficient ainsi de tarifs préférentiels : 72€ par an et par palmier éligible au traitement par injection.

Plus d'infos et plateforme d'inscription sur :



### LE SITE PROPOSE AUX PROPRIÉTAIRES DE PALMIERS :

- une inscription rapide et simplifiée
- une mise en relation avec l'apporteur
- un coût attractif dans le cadre d'un regroupement des interventions
- la participation active à une action concertée avec sa commune pour éradiquer le charançon
- un suivi des traitements, dans le respect de la confidentialité des données, par l'association, la commune et les industriels concernés.

### NOS PALMIERS ON LES AIME ! ON LES TRAITE !

#### Une injection par an

C'est un moyen simple, efficace, économique et agréé par les organismes d'état. l'injection a lieu une seule fois par an, pour un coût global de 72 € ttc (produit + main d'œuvre + déplacement) s'il est effectué dans le cadre d'un groupement des interventions. cette injection s'effectue dans le stipe du palmier, c'est à dire dans le tronc, à hauteur d'homme. le produit utilisé, l'éthamectine benzoate à très faible dosage, reste confinée dans la plante et agit en traitement préventif contre les ravageurs.

#### Le piégeage

S'il n'est pas un moyen de traitement contre le charançon lorsque sa mise en place n'est pas rigoureusement programmée, il sert à comptabiliser sa présence sur une zone et il participe néanmoins à baisser sa population. certaines communes proposent des pièges via notre formulaire d'inscription.

#### Les traitements à base de beauveria ou de nématodes

Ce sont des solutions considérées comme plus naturelles, mais qui nécessitent une mise en œuvre beaucoup plus lourde : intervention en hauteur, tous les mois entre mars et octobre, au cœur du palmier. Logiquement, les déplacements et la main d'œuvre augmentent considérablement les coûts de traitement, sans compter les fortes chaleurs (+27°) qui imposent la substitution de ces traitements par des produits chimiques.



# LA COLLECTE



## Que trier ?

Déposez vides,  
en vrac,  
et sans sacs noirs :

Le tri commence  
chez vous : votre  
participation est  
importante.  
Merci pour vos  
bons gestes.

## Jours de collecte

selon les types de déchets  
à Théoule-sur-Mer



PAYS DE  
LÉRINS



## PENDANT LA SAISON ESTIVALE

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|-------|-------|----------|-------|----------|--------|----------|
|       |       |          |       |          |        | X        |

Les conteneurs doivent être sortis avant 19h00 et rentrés, au plus tard, le lendemain à 08h.

\*\* Collecté chaque jeudi aux Points d'Apports Volontaires



Ordures  
ménagères



Tri sélectif



Cartons & briques  
alimentaires



Tous les emballages  
métalliques



Tous les emballages  
plastiques



Tous les papiers

Pour toute question, contactez le service Collecte de votre Agglomération : 04 89 82 20 22 - [collecte@cannespaydelerins.fr](mailto:collecte@cannespaydelerins.fr)

**LE TRI,  
MA SECONDE NATURE**

## Liste des points de collecte tri sélectif

- Rue Abdel Ballif : n°4
- Boulevard de la Corniche d'Or : n°12, n°32, n°38, n°43, n°68
- Boulevard de l'Esquillon : n°2, n°8, n°32
- Boulevard de l'Estérel : n°26
- Allée des Eucalyptus : n°4, n°13
- Avenue Fragonnard
- Avenue de Lérins : n°2, n°13, n°32, n°39-41, n°57
- Avenue du Midi : n°1, n°3, n°19-22
- Chemin des Mimosées : n°2
- Avenue Miramar : n°16, n°37
- Avenue Montier : n°1, n°14, n°32
- Rue Jean Baptiste Pastor : n°18
- Allée des Pins
- Avenue de Provence : n°17-19, n°24
- Boulevard Eugène de Quay
- Avenue Roc et Mimosas : n°23
- Boulevard Saint Hubert : n°7, n°49
- Chemin du Sanglier : n°1, n°16, n°18, n°20
- Rue de la Source : n°2, n°10
- Avenue Van Loo
- Gare de Théoule sur Mer
- Avenue du Trayas : n°19, n°28, n°42
- Port de la Galère
- Parking du Marco Polo





## SOYEZ VERRE : TRIEZ !



**CITEO**

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Le verre se recycle à l'infini : offrons-lui une nouvelle vie

**OÙ ?** Uniquement dans les bornes à verre à votre disposition sur le territoire de la commune.



Gagnez des réductions à chaque emballage trié avec cliink. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.cliink.com](http://www.cliink.com)

### POURQUOI ?

Le recyclage du verre permet de préserver les ressources naturelles et énergétiques.



### LES BONS GESTES



Il n'est pas nécessaire de laver vos emballages en verre, il suffit de bien les vider.

Les bouchons et couvercles en métal doivent être jetés dans la poubelle de tri sélectif.

Les bouchons en liège et en plastique peuvent être déposés dans un point de collecte France Cancer : [france-cancer.com/alpes-maritimes](http://france-cancer.com/alpes-maritimes).



Le tri du verre,  
un geste utile et solidaire  
l'Agglomération reverse **3,05€**  
pour chaque tonne de verre collectée

### TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE SE TRIENT



ACCEPTÉS



NON ACCEPTÉS



Une question sur le tri ?  
Contactez le service Collecte de votre Agglomération :

☎ 04 89 82 20 22  
✉ [collecte@cannespaysdelerins.fr](mailto:collecte@cannespaysdelerins.fr)

**LE TRI,**  
**MA SECONDE NATURE**

## Prochains rendez-vous du relais tri mobile à Mandelieu :

Parking Béguier : 7 juillet - Parking Soustelle : 8 juillet - Marché Capitou : 17 juillet

Rendez-vous  
sur votre



GRATUIT !

➤ **APPORTEZ VOS PETITS ENCOMBRANTS À RECYCLER :**

PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES  
& ÉLECTRONIQUES



PILES, BATTERIES, AMPOULES  
RADIOGRAPHIQUES & CARTOUCHES D'ENCRE



HUILES MINÉRALES & FRITURE  
AÉROSOLS, PEINTURES



VÊTEMENTS  
& TEXTILES



PETITS MEUBLES  
& CARTONS



**LE TRI**  
**MA SECONDE NATURE**



# COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS



UN SEUL NUMERO

**04 92 97 47 77**

DU LUNDI AU JEUDI

8H30-12H / 13H30-17H

VENDREDI

8H30-12H / 13H-16H30

## COLLECTE LE JEUDI DE LA SEMAINE SUIVANTE

Vos encombrants doivent être sortis la veille, à partir de 18h.

Pour des raisons de sécurité, d'hygiène et de civisme,  
tout dépôt est strictement interdit en dehors des jours de collecte et fera l'objet de sanction

Vos objets sont en bon état de marche, signalez le lors de la prise de rendez-vous afin qu'ils puissent être recyclés.



**SEUL OU EN GROUPE,  
VOUS AUSSI  
METTEZ-VOUS AU  
COMPOSTAGE**



Plus d'informations :  
04 89 82 20 22  
[collecte@cannespaysdelerins.fr](mailto:collecte@cannespaysdelerins.fr)

**COMPOSTER,  
MA SECONDE NATURE**



**LE ROC  
DE LERINS**

Petites annonces  
**GRATUITES**  
près de chez vous

**NE JETEZ PLUS,  
donnez, vendez  
entre voisins !**

[www.letrocdelerins.fr](http://www.letrocdelerins.fr)  
le site pour faire **de la place & des économies**







## ATTENTION AUX DÉCHETS EXPLOSIFS

Lors de leur prise en charge par la benne de collecte puis pendant leur traitement, les déchets ménagers sont compactés. Cette nécessité logistique peut s'avérer très dangereuse lorsqu'ils contiennent des résidus de produits explosifs.

### CES DÉCHETS N'ONT PAS LEUR PLACE DANS UNE POUBELLE DE TRI OU D'ORDURES MÉNAGÈRES :



Bouteilles de gaz



Batteries



Cartouches à air comprimé



Extincteurs

### DES SOLUTIONS ADAPTÉES SONT À VOTRE DISPOSITION :



Retrouvez toutes les dates sur [www.cannespaysdelerins.fr](http://www.cannespaysdelerins.fr).

**Déchets dangereux acceptés: tous sauf résidus chlorés, combustible domestique et bouteilles de gaz.**

#### DÉCHÈTERIES

Gratuites pour les particuliers dans la limite de 3t/an/foyer

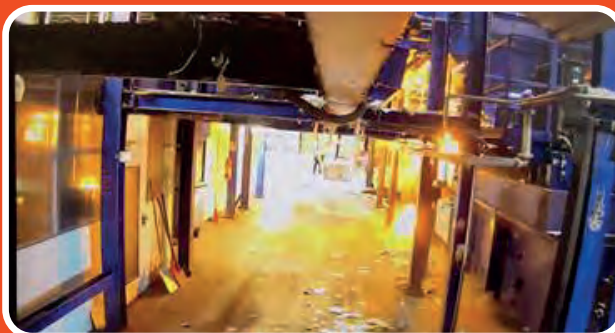
Rendez-vous dans l'une des 3 déchèteries de Cannes Lérins :  
**CANNES** ([www.smed06.fr](http://www.smed06.fr))  
**LE CANNET & MOUGINS** ([www.univalom.fr](http://www.univalom.fr))

#### FOURNISSEUR ou ORGANISME AGRÉÉ

Rapportez votre produit vide à votre revendeur qui pourra l'orienter dans la bonne filière de traitement.

### EXPLOSION AU CENTRE DE TRI DE CANNES

Au Centre de tri de Cannes, une forte explosion s'est produite le 5 février dernier. Si le personnel du Centre n'a heureusement pas été touché, le matériel a été fortement endommagé. En cause, une cartouche à air comprimé utilisée dans les dispositifs individuels de gazéification de boisson.



crédits : PAPREC, image extraite de la vidéo de surveillance

Une question sur le tri ? Contactez le service Collecte de votre Agglomération :

☎ 04 89 82 20 22

✉ [collecte@cannespaysdelerins.fr](mailto:collecte@cannespaysdelerins.fr)



## NAISSANCES

Valentina Gil, le 1<sup>er</sup> juin  
Youness Zalal, le 26 avril  
Esteban Ventura, le 18 avril  
Léandro Rodriguez, le 14 avril  
Raphaël Meyer, le 20 mars

## MARIAGES

Franck Martignago  
et Alexandra Pisani  
le 29 mai



Jacques Baudin  
et Christine Roche  
le 22 mai



Franck Manzone  
et Rosy Garcia Salinas  
le 11 mai



## DÉCÈS

Jeannine Vautrin, le 7 mai  
Alain Mahr, le 5 mai  
Corinne Renard, le 27 avril  
Christian Riess, le 19 avril  
François Crevet, le 18 avril  
Marco Surace, le 26 mars  
Marina Valenzisi, le 23 mars  
Jean-Paul Massart-Weit, le 23 mars

## LES NUMÉROS D'URGENCE

### POLICE MUNICIPALE :

☎ 04 92 97 37 40  
24h/7j

### GENDARMERIE :

☎ 04 92 97 55 10  
24h/7j  
*Horaires d'ouverture :*  
*lundi - jeudi - vendredi*  
*8h-12h 14h-18h*

### POLICE SECOURS :

☎ 17

### PHARMACIE DE GARDE :

☎ 3237

### SAMU :

☎ 15

### POMPIERS :

☎ 18

### URGENCE PAR SMS :

*(personnes sourdes où malentendantes)*

☎ 114

### SAUVETAGE EN MER :

☎ 196

### NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN :

☎ 112



# LES CONTACTS UTILES DE LA VILLE

**Mairie de Théoule-sur-Mer**  
04 92 97 47 77  
accueil@ville-theoulesurmer.fr



**Centre Communal d'Action Sociale**  
04 92 97 47 74  
ccas@ville-theoulesurmer.fr



**Collecte des encombrants**  
04 92 97 47 77

**Service Maritime**  
04 92 97 47 67  
service.maritime@ville-theoulesurmer.fr



## Les Ports:

La Figueirette 04 93 75 08 00  
port.figueirette@ville-theoulesurmer.fr

Théoule 04 93 49 97 38  
port.theoule@ville-theoulesurmer.fr

**Service des Associations**  
04 92 97 59 42  
associations@ville-theoulesurmer.fr



**Service Population État-Civil**  
04 92 97 47 77  
accueil@ville-theoulesurmer.fr



**Médiathèque-Ludothèque**  
04 92 97 56 96  
mediatheque@ville-theoulesurmer.fr



**Culture**  
04 92 97 47 75  
culture@ville-theoulesurmer.fr



**Service Communication**  
04 92 97 47 77  
com@ville-theoulesurmer.fr



**Espace Famille**  
04 92 97 47 82  
guichetunique@ville-theoulesurmer.fr

Office de tourisme 04 93 49 28 28  
ot@theoule-sur-mer.org  
www.theoule-sur-mer.org

## INSCRIVEZ-VOUS

au service d'informations

SMS/NEWSLETTER

www.ville-theoulesurmer.fr



Suivez-nous sur les réseaux



et partagez #theoulesurmer

## Le Théoulien

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE THÉOULE-SUR-MER

Vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin municipal dans votre boîte aux lettres et ainsi participer activement au projet de dématérialisation de la Mairie, envoyer un email à :

com@ville-theoulesurmer.fr dès à présent avec votre nom, prénom et adresse postale.

Le bulletin ne sera plus distribué dans votre boîte aux lettres "traditionnelle" MAIS vous recevrez directement le bulletin dans votre messagerie internet.



# THÉOULE-SUR-MER

du 8 au 11 juillet

# Fête de la MER et des Littoraux



Renseignements : 07 78 32 66 39  
[www.ville-theoulesurmer.fr](http://www.ville-theoulesurmer.fr)